



Le Planning Familial 68

CATALOGUE DES FORMATIONS

2022

Organisme de formation n° 42680259468

Adresse : 20 avenue Kennedy 68200 Mulhouse

Tél : 03 89 42 42 12

Mail : planningfamilial68@gmail.com

N°Siret : 778 954 933 000 33

Qualiopi 
processus certifié
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Sommaire

Glossaire p.3

Présentation de la structure p.4

Présentation du pôle formation p.6

Formation « Handicap, et alors ? » p.7

*Accompagner à la VAS des personnes
en situation de handicap*

Formation « Handicap, et alors ? » p.8

*Accompagner à la VAS des personnes
en situation de handicap*

Modalités p.9

Bulletin de pré-inscription p.11

Notre site p.12

Glossaire

AD : Association Départementale

ARS : Agence Régionale de Santé

CCF : Conseiller·ère Conjugal·e et Familial·e

CPEF : Centre de Planification et d'Education Familiale

EAV : Educateur·rice A la Vie

EICCF : Etablissement d'Information, de Conseil et de Consultation Familiale

EMPOWERMENT : Autonomisation

EVARS : Espace de Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (anciennement EICCF)

GSS : Genre et Santé Sexuelle

IST : Infections Sexuellement Transmissibles

IVG : Interruption Volontaire de Grossesse

MFPF : Mouvement Français pour le Planning Familial

PF68 : Planning Familial 68

VAS : Vie Affective et Sexuelle

Présentation de la structure

Le Planning Familial 68 est une association départementale (loi 1924) du Mouvement Français pour le Planning Familial, association nationale féministe et d'éducation populaire.

Depuis sa création, Le Planning Familial 68 s'est engagé pour le droit des femmes et des couples à maîtriser leur fécondité et à partir des années 80 a mené des actions de prévention du VIH/Sida auprès des jeunes dans une démarche de réduction des risques. A ces combats se sont ajoutés la lutte contre les violences faites aux femmes qui s'est traduite dès les années 80 par l'accueil de victimes lors de permanences spécifiques puis, à partir de 1995, par la création d'un groupe de parole pour les femmes victimes de viol et viol par inceste et, en 2012, la mise en place du Réseau de lutte contre les mariages forcés 68.

En tant que membres du Planning Familial, nous défendons :

Le droit à l'information et à l'éducation permanente,

Les conditions d'une sexualité vécue sans répression ni dépendance dans le respect des différences, de la responsabilité et de la liberté des personnes,

L'égalité des droits et des chances pour tou-te-s en changeant les mentalités et les comportements,

Le droit à la contraception et à l'avortement,

Les droits des femmes en luttant contre toutes les formes de discrimination et de violences, notamment sexuelles, dont elles font l'objet.

Objectifs et missions

ECOUTER

Les permanences d'accueil du public sont ouvertes à tou-te-s, jeune ou adulte, personne seule, couple ou famille. Toutes les questions relationnelles peuvent y être abordées : amour, sexualités, contraception, IST/VIH Sida, avortement, violences conjugales, intrafamiliales et sexuelles, mariage forcé.

Le Planning Familial 68 assure également les entretiens avant et/ou après un avortement.

INFORMER

L'association intervient auprès de jeunes et d'adultes en collège, lycée, centre sociaux et structures diverses pour des échanges interactifs en groupes. Les interventions sont adaptées aux publics et abordent la santé sexuelle, questionnent la relation à l'autre différent, l'égalité femmes/hommes, les sexualités, les violences sexistes et sexuelles.

SOUTENIR

Un groupe de parole pour les femmes victimes de viol et de viol par inceste se réunit régulièrement. Les femmes y trouvent accompagnement et soutien.

L'association accueille également des couples, sur rendez-vous, dans le cadre de séances de conseil conjugal.

FORMER

Le Planning Familial 68 est agréé au titre de la formation permanente. A la demande de professionnel-le-s et des structures partenaires, nous organisons des formations sur l'accompagnement à la vie affective et sexuelle des publics accueillis dans des structures et la prévention des violences. Les objectifs, contenus pédagogiques, modalités ainsi que les conditions matérielles de formation découlent des besoins exprimés lors des demandes.

Se former au Planning Familial 68

Les formations que nous proposons actuellement sont ouvertes aux professionnel-le-s du médico-social.

Mouvement d'éducation populaire dans un objectif d'*empowerment*, le Planning Familial inscrit ses formations dans une démarche participative et dans la réalité des personnes. Cela les amène, à travers le cheminement du groupe, à bousculer leur regard sur des questions qui restent centrales dans notre société. Nous amenons les personnes à réfléchir à leurs représentations pour les faire bouger.

Nous proposons systématiquement une évaluation par les participant-e.s à la fin de chaque module. Elle permet aux formatrices ainsi qu'aux stagiaires de vérifier la pertinence des objectifs, des méthodes proposées ainsi que leur appropriation par les stagiaires.

L'implication des stagiaires durant l'entièreté de la formation est obligatoire afin de garantir son bon déroulé. Nous nous tenons à votre disposition pour aménager au mieux la formation afin que tout le groupe puisse y participer du début à la fin.

Depuis décembre 2020, toutes les formations que nous proposons sont certifiées Qualiopi. De ce fait, elles offrent une possibilité de prise en charge par un OPCO.

Les évaluations des précédentes formations sont disponibles sur demande auprès de la gestionnaire administrative, par mail (planningfamilial68@gmail.com).

Présentation du pôle formation

Responsable du pôle formation et formatrice

Monique RINGELE : Au sein du Planning Familial 68 depuis plus de 20 ans, coordinatrice depuis maintenant quelques années, Monique est sur tous les fronts. Elle co-anime le groupe de parole pour femmes victimes de viol et d'inceste et elle assure notamment les formations professionnelles issues des programmes nationaux du Planning Familial « *Genre et Santé sexuelle* » ainsi que « *Handicap et Alors ?* ».

Formatrice

Dalila SIMON-TOUAMI : Militante au sein du Planning Familial depuis plus de 25 ans. Elle a été coordinatrice nationale du programme "*Genre et Santé Sexuelle*". Elle assure des formations depuis plus de 15 ans et anime notamment, aux côtés de Monique RINGELE, les formations professionnelles.

Intervenantes ponctuelles

Anne-Lise SPENATO : Educatrice de jeunes enfants, elle est salariée au PF68 depuis 2019. Nouvellement formée en tant qu'EAV, ainsi qu'au PRODAS, Anne-Lise développe son champ d'actions à destination des plus jeunes. A ce titre, elle intervient lors de la formation « *Genre et Santé Sexuelle* » à destination des professionnel·le·s de la protection de l'enfance.

Marie BRUNNER : C'est suite à un service civique dans notre association en 2016 que Marie s'est engagée au sein du Planning Familial 68. D'abord formée en tant qu'EAV, Marie s'est peu à peu spécialisée dans le monde du handicap. A ce titre, elle intervient lors de la formation « *Handicap, et alors ?* » à destination des professionnel·le·s du domaine du handicap.

Gestionnaire administrative

Claire CHEVALIER : Salariée au sein du PF68 depuis 2016, Claire connaît bien Le Planning pour avoir travaillé des années auparavant à l'AD de Saint-Etienne. Claire a d'abord assuré le poste de secrétaire-comptable. Aujourd'hui elle est animatrice gestionnaire au sein de l'AD68.

Formation « Handicap, et alors ? »

Taux de
satisfaction
2021
5/5

Accompagner à la VAS des personnes en situation de handicap

Public

Professionnel-le-s du secteur du handicap

Pré-requis

Pas de pré-requis

Dates

Durée : 4 jours (soit 24 heures)

Dates : 2, 3, 5 et 6 mai 2022

Possibilité de 3 rencontres annuelles de suivi et d'accompagnement des pros engagés

Lieu : Formation en présentiel au PF68

Inscription : Jusqu'au 15 mars 2022

Horaires : de 9h15 à 16h30

Nombre de participants : 12 au maximum

Repas de midi pris en charge dans le cadre de la formation

Coût pédagogique

650€ TTC pour l'ensemble de la formation

Possibilité de prise en charge par les OPCO

Objectif général :

A l'issue de cette formation, vous serez en capacité de mieux accompagner à la vie affective et sexuelle les personnes en situation de handicap accueillies et de prévenir et repérer des violences sexuelles

Contenu :

Travail individuel et collectif sur les représentations de la sexualité et du genre

L'écoute active : comment écouter l'autre ?

Santé sexuelle et réduction des risques

La maîtrise de la fécondité, les IST

Les questions de violence

Lois, règles, limites en matière de VAS

Objectifs opérationnels :

Mobiliser ses compétences d'écoute engagée

Appréhender les outils de contraception

Connaître les différentes IST

Connaître la législation en matière de contraception, d'IVG et de violences sexuelles

Expérimenter la démarche de réduction des risques

S'approprier les déterminants de la santé sexuelle

Méthode pédagogique :

Exercices interactifs, mises en situation et implication personnelle facilitant les échanges dans le cadre d'une dynamique de groupe. Analyse de la pratique. Apports de connaissances et d'outils, remise de documentation.

Evaluation :

Questionnaires de connaissances avant et après formation, questionnaire de satisfaction durant la formation et en fin de session

Formatrices du PF68 :

Monique Ringelé et Dalila Simon-Touami, formatrices du PF68

« Je suis plus à l'aise sur ce sujet que je ne l'aurais cru avant de démarrer la formation »

« J'ai pas l'impression d'une formation formelle. C'était très interactif ! »

Formation « Handicap, et alors ? »

Taux de
satisfaction
2021
5/5

Accompagner à la VAS des personnes en situation de handicap

Public

Professionnel-le-s du secteur du handicap

Pré-requis

Pas de pré-requis

Dates

Durée : 4 jours (soit 24 heures)

Dates : 14, 15, 17 et 18 novembre 2022

Possibilité de 3 rencontres annuelles de suivi et d'accompagnement des pros engagés

Lieu : Formation en présentiel au PF68

Inscription : Jusqu'au 30 septembre 2022

Horaires : de 9h15 à 16h30

Nombre de participants : 12 au maximum

Repas de midi pris en charge dans le cadre de la formation

Coût pédagogique

650€ TTC pour l'ensemble de la formation

Possibilité de prise en charge par les OPCO

Objectif général :

A l'issue de cette formation, vous serez en capacité de mieux accompagner à la vie affective et sexuelle les personnes en situation de handicap accueillies et de prévenir et repérer des violences sexuelles

Contenu :

Travail individuel et collectif sur les représentations de la sexualité et du genre

L'écoute active : comment écouter l'autre ?

Santé sexuelle et réduction des risques

La maîtrise de la fécondité, les IST

Les questions de violence

Lois, règles, limites en matière de VAS

Objectifs opérationnels :

Mobiliser ses compétences d'écoute engagée

Appréhender les outils de contraception

Connaître les différentes IST

Connaître la législation en matière de contraception, d'IVG et de violences sexuelles

Expérimenter la démarche de réduction des risques

S'approprier les déterminants de la santé sexuelle

Méthode pédagogique :

Exercices interactifs, mises en situation et implication personnelle facilitant les échanges dans le cadre d'une dynamique de groupe. Analyse de la pratique. Apports de connaissances et d'outils, remise de documentation.

Evaluation :

Questionnaires de connaissances avant et après formation, questionnaire de satisfaction durant la formation et en fin de session

Formatrices du PF68 :

Monique Ringelé et Dalila Simon-Touami, formatrices du PF68

« Je suis plus à l'aise sur ce sujet que je ne l'aurais cru avant de démarrer la formation »

« J'ai pas l'impression d'une formation formelle. C'était très interactif ! »

Les modalités

La pré-inscription

Les pré-inscriptions se font par la structure employeuse. Les places sont limitées à une, exceptionnellement deux personnes, d'un même établissement, selon les places disponibles.

L'inscription définitive est validée par un mail de confirmation.

La formation

Le transport et l'hébergement éventuel sont à la charge des participant·e·s. Les repas sont pris en charge par le PF68, merci de préciser les régimes alimentaires spécifiques.

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap. Le cas échéant, merci de préciser vos besoins sur le bulletin d'inscription.

Modalités de paiement

Un acompte de 200€ est demandé après la confirmation de l'inscription. Le paiement est à effectuer par virement en indiquant le nom de la structure et celui de la·des personne·s participant à la formation. La somme restant à payer sera demandée à l'issue de la formation.

CCM Mulhouse Europe
37, Avenue Kennedy BP 2349
68069 Mulhouse Cedex 2

RIB : 10278 - 03000 - 00070178940 07
IBAN : FR76 1027 8030 0000 0701 7894 007

Comment venir au PF68 ?

L'accueil des stagiaires se fait dans les locaux du Planning Familial 68, au 20 avenue Kennedy, 68200 Mulhouse qui se situe dans les locaux de l'Université Populaire : au rez-de-chaussée porte d'entrée en verre transparent, juste à côté du jardin des senteurs – porte d'entrée du PF au premier étage.



Pour s’y rendre en voiture :

En provenance de Colmar et Strasbourg : autoroute A35 (Saint Dié les Vosges, Par Tunnel, Mulhouse, Colmar, Obernai), rejoindre A36 (La Comtoise), sortie n°19 (Mulhouse centre, Riedisheim, Parc des expositions), direction (Multiplexe Cinémas) et entrée dans Mulhouse (prendre Avenue Robert Schuman, puis rue Engel Dollfus).

En provenance de Saint-Louis : autoroute A35 Bâle-Mulhouse, rejoindre A36 (La Comtoise), sortie n°19 (Mulhouse centre, Riedisheim, Parc des expositions), direction (Multiplexe Cinémas) et entrée dans Mulhouse (prendre Avenue Robert Schuman, puis rue Engel Dollfus).

En provenance de Belfort : autoroute A36 (La Comtoise), prendre la sortie 17 vers Mulhouse/Dornach, rejoindre rue de Thann direction centre-ville/hôpitaux. Prendre boulevard Charles Stoessel puis l’avenue du président Kennedy.

Se garer :

- Pour les personnes qui arrivent de Colmar, Strasbourg et Saint-Louis : se garer au parking du Kinépolis. Prendre ensuite le tram n°2 direction Coteaux et sortir à l’arrêt de tram : Mairie (billet de tram à 2 euros).
- Pour les personnes qui arrivent de Belfort ou Altkirch : se garer au parking Université. Prendre ensuite le tram n°2 direction Nouveau Bassin et sortir à l’arrêt de tram : Mairie (billet de tram à 2 euros).

Pour s’y rendre en train :

- Arrêt en gare : Mulhouse Ville. Puis prendre le tram n°1 direction Châtaigner, sortir à l’arrêt de tram : Porte Jeune puis prendre le tram n°2 direction Coteaux

et sortir à l'arrêt de tram : Mairie. Voir plan du réseau détaillé sur www.solea.info.

Contact :

Par mail ou téléphone au secrétariat du PF68.

Gestion administrative de la formation : Claire Chevalier, animatrice gestionnaire.

Le Planning Familial 68

20 Avenue Kennedy 68200 MULHOUSE – Tél : 03 89 42 42 12

@ : planningfamilial68@gmail.com

FB : Le Planning Familial 68 – Instagram : Planning Familial 68

Bulletin de pré-inscription

Intitulé de la formation choisie :

La/Le stagiaire :

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphone :

Activité :

Vos attentes :

Si vous êtes en situation de handicap, si vous avez des allergies/intolérances alimentaires, ne consommer pas certains aliments, merci de nous le signaler :

L'organisme / Employeur :

Nom ou raison sociale :

Adresse :

Chef-fe de service/Responsable de formation :

Téléphone :

Email :

Attentes ou projet envisagés :

Notre Site

<https://www.planning-familial.org/fr/68>

MENU SOUTENIR LE PLANNING RECHERCHER

le planning familial

ACCUEIL / LE PLANNING FAMILIAL DU HAUT-RHIN - 68

LE PLANNING FAMILIAL DU HAUT-RHIN - 68

Centre d'information et d'écoute de Mulhouse
20 avenue Kennedy
68200 MULHOUSE
03 89 42 42 12

20, av Kennedy
68200 MULHOUSE
[Horaires et accès](#)
03 89 42 42 12
CONTACTEZ-NOUS

f t e

PRESENTATION PERMANENCES D'ACCUEIL NOS ACTIONS CONTRE-ATTAQUEZ A LA UNE RESSOURCES



planningfamilial68



planningfamilial68



Planning_68